INITIATIVES

Meilleurs væux 2022

BUDGET 2021

BIEN VIVRE ENSEMBLE

ZOOM SUR LA NIED

VIE SCOLAIRE ET LOCALE

MANIFESTATIONS 2022





Reprise de la vie associative



▲ Une soirée jeux de société organisée par l'Amicale « La Source » a permis de laisser de côté la télévision. Belote, Triominos, Monopoly, Scrabble ont été proposés pour distraire les participants.



▲ Reprise SBF Babyboxe.



▲ La nouvelle association de théâtre Pas'Sages à l'acte de Chémery.



▲ Reprise des sorties UCCF.



Assemblée Générale de la Société Colombophile



▲ Cours de greffage du Syndicat arboricole



Pour l'année 2021, l'ABCF (badminton) a organisé son 12ème tournoi des 16 Plumes, la première journée des Interclubs Régionaux, l'étape 2 du circuit jeunes mosellans, une soirée Pizz@BaD et une journée Festi'Bad.



A Remise du cahier de natation aux élèves de l'école de natation



▲ Journée portes ouvertes au club aquariophile du 03 octobre avec 17 exposants.



▲ Soirée Halloween à Chémery.

EDITORIAL



Chers Faulquinois et Chémerois,

La pandémie de Covid 19 bouleverse nos vies depuis bientôt 2 ans. Elle nous oblige, aujourd'hui encore, à nous adapter constamment au grè des contraintes sanitaires.

Après des mois de sommeil, la vie associative a repris ses droits. Le chemin des gymnases, salles de réunion et des lieux de spectacles a progressivement réouvert et permis aux membres des nombreuses associations faulquinoises et chémeroises de retrouver leurs activités. Les associations caritatives et sociales ont, quant à elles, continué à œuvrer pour le bien de tous.

Saluons la ténacité de tous ces bénévoles, encourageons-les dans leurs actions quotidiennes.

Conscients des difficultés matérielles et de fonctionnement qu'elles ont pu rencontrer, les élus ont souhaité montrer leur attachement au tissu associatif local, en restant à son écoute et en maintenant les subventions au même montant qu'en 2020. Certes, à l'heure où ces lignes sont écrites, la situation sanitaire se détériore et des contraintes peuvent, à nouveau, nous être imposées.

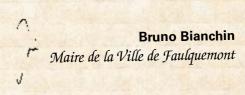
Tout au long de cette période difficile, les élus municipaux ont été, sont et resteront à la disposition des représentants des associations et bien sûr de tous les Faulquinois et Chémerois

2021 s'est terminée, tournons-nous vers 2022 avec l'espoir de partager des moments de convivialité.

Je souhaite vous remercier, vous, qui dans l'immense majorité faites preuve d'une grande capacité de résilience.

Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

A vous tous, Faulquinois et Chémerois, les membres du Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons une bonne année, de paix, de santé et de de bonheur.





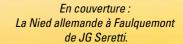


2021 se termine et on peut difficilement en parler avec une étincelle dans les yeux. Notre vie bien sereine et insouciante auparavant est devenue perturbée, changée, différente, contraignante...

A l'aube de 2022, et malgré une situation sanitaire, économique, écologique...inquiétante, retrouvons la force de continuer et de regarder vers l'avenir au travers de tout petits bonheurs, vers des projets permettant de surmonter cette crise mondiale...qui je l'espère ne sera bientôt qu'un triste souvenir!

La commission consultative et moi-même vous présentons les meilleurs vœux de santé pour 2022 à vous, petits et grands. Que nous puissions à nouveau partager ensemble de petits moments de convivialité en toute simplicité dans le respect, la ioie et le bonheur.

> **Violette Combas** Maire Déléguée de Chémery



Directeur de la publication : Bruno Bianchin Conception et réalisation graphique : Commission Communication de la Ville - Déclic Communication Photographies: Commune de Faulquemont, Atout Photo Dépôt légal : Janvier 2022

La commission communication de la ville de Faulquemont remercie toutes les personnes ayant participé, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire à la rédaction de ce numéro.



La norme PEFC atteste que le papier utilisé pour vos impressions provient de forêts gérées durablement.

Fiscalité

Inchangés depuis

2018 les taux ont été réévalués en 2021 :

• Taxe foncière sur les

propriétés bâties :

31,38% englobant

la part communale de 17,12% et la part départementale de

 Taxe foncière sur les propriétés non bâties

61,58% (inchangée).

En 2021 les parts

départementale des

les propriétés bâties

ont été fusionnées et

en compensation de

résidences principales.

Un coefficient correcteur

est cependant appliqué

au produit de la taxe

foncière de manière

à pondérer la recette

(pour information

le coefficient de la

commune est de

0.820499)

percue par la commune

la perte de la taxe d'habitation sur les

affectées aux communes

taxes foncières sur

communale et

14,26%.

locale



BUDGÉT 2021

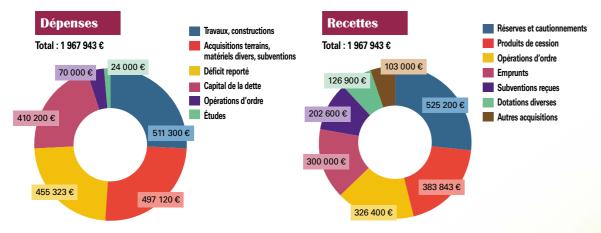
Le budget 2021, voté lors de la séance du conseil municipal du 10 avril puis modifié par décision de l'assemblée le 27 septémbre 2021, s'équilibre à hauteur de 4 439 900 € en fonctionnement et 1 967 943 € en investissement, hors budgets annexes .

La crise sanitaire de la Covid 19 n'a épargné aucune collectivité. Elle a généré des augmentations conséquentes dans certains domaines de dépenses. La maîtrise du budget de fonctionnement et la recherche de toutes les subventions possibles se sont avérées plus que jamais nécessaires, afin de sauvegarder le niveau de service rendu par la commune à ses habitants.

Section de Fonctionnement : 4 439 900 €

Dépenses **Recettes** Charges à caractère général Impôts et taxes Total : 4 439 900 € Total : 4 439 900 € Charges de personnel Dotations, subventions, participation 10 919 € Charges financières 5 000€ 87 400 € 61 800 € Autres produits de gestion courante 70 000 € Charges exceptionnelles 326 400 € Travaux en régie Opérations d'ordre Produits exceptionnels 1 515 800 € Atténuation de charge 542 200 € 1 589 300 € 2 330 400 € 101 700 € 197 200 €

Section d'Investissement : 1 967 943 €



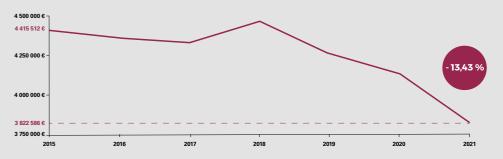
Budgets annexes

Le budget principal est complété par 3 budgets annexes :

- Budget annexe du lotissement des Vignes qui chaque année est équilibré grâce à une subvention de 60 134 € en provenance du budget général.
- Budget annexe du lotissement route de Strasbourg. Ouvert en 2019, il intègre les dépenses et recettes liées à son aménagement.
- Budget annexe du lotissement du Wintersheck relatif à toutes les opérations d'aménagement liées à cet important projet, dont, dans un premier temps, l'implantation de structures pour l'accompagnement de personnes âgées ou vieillissantes et d'un établissement de prévention.

MAGAZINE FAULQUINOIS D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 26 - JANVIER 2022

Évolution de la dette 2015 - 2021



Au 1er janvier 2021, l'encours de la dette (budget principal et budget annexe) est de 3 822 586 €. 2021 a vu l'extinction de 5 emprunts représentant une annuité de 21 748,77 €.

TRAVAUX

Écoles

Travaux de rénovation intégrale d'une salle de classe dans chaque école primaire au Bas-Steinbesch et au Stade dans le cadre du programme pluriannuel.



- Faux plafond à absorption phonique
- Réalisation d'un ragréage fibré pour encapsulage des revêtements de sol
- Mise en œuvre d'un nouveau revêtement de sol collé
- Reprise des murs avec pose de toile de fibre de verre
- Reprise des peintures
- Remplacement des radiateurs
- Remplacement des lavabos
- Mise en conformité électrique
- Installation d'un éclairage en dalle LED



▲ Début des travaux de démolition de l'immeuble LOEB rue de Metz

Travaux d'éclairage public

en régie :

Au-delà des nombreux dépannages, les agents affectés au Service Eclairage Public ont remplacé cette année environ 200 points lumineux sur l'ensemble de la commune.

Des lanternes LED avec abaissement de puissance sont installées pour réaliser des économies

d'énergie.



Éclairage public quartier Longchamp



Des lanternes LED avec abaissement de puissance de minuit à 6h00' équipent de nouveaux mâts.

En finalité ce sont 109 ensembles qui sont posés, pour une économie d'énergie annuelle estimée à environ 43 165 kWh générant un gain d'environ 6 474 € HT.

Les travaux ont été réalisés avec efficacité par la Ste SPIE.



▲ L'équipe du chantier d'insertion de l'ASBH lors du nettoyage du chemin de Faulquemont à Chémery.



Fouilles archéologiques au Wintersheck.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme/

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.

Ainsi, tous les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme tels que, pour les plus courants, demandes de certificat d'urbanisme, déclarations préalables de travaux, demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager, devront s'effectuer via le portail https://dufcc.geosphere.fr/ portailccs mis en place par la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont.

Ce portail constituera le guichet unique pour tous les dépôts de demandes en matière d'autorisations d'urbanisme pour FAULQUEMONT et la commune associée de CHEMERY-lès-FAULQUEMONT. Cette dématérialisation permettra de déposer votre demande de chez vous, sans vous déplacer en mairie. Vous aurez également la possibilité de suivre l'état d'avancement du traitement de votre demande directement en ligne.

Bien entendu, pour les administrés n'étant pas en mesure d'effectuer cette démarche par le biais du portail, il sera toujours possible de déposer la demande au format papier en mairie de FAULQUEMONT. Le traitement du dossier étant dans tous les cas, informatisé, la communication d'une adresse mail restera néanmoins indispensable et devra figurer dans la demande pour la bonne marche de la

Pour tous renseignements complémentaires concernant la dématérialisation, contacter :

- La mairie de FAULQUEMONT par téléphone au 03 87 29 70 02 ou en écrivant à : urbanisme@ville-faulguemont.fr
- Le DUF-CC au 03 87 29 73 80 ou en écrivant à : urbanisme@dufcc.com



A Pharmacie des Vignes : projet privé qui modifie l'environnement de l'espace intermédiaire de la Ville.

INFOS · · · INFOS · · · INFOS · · · INFOS · · · Collecte des déchets 2022 Il restera dans le bac de collecte les sacs bleus et verts ÉTAPE 1 BLEU BLEU Les papiers et cartonnettes sont supprimés du sac orange pour être Objets en plastique, articles d'hygiène, sacs d'aspirateur, vaisselles cassées déposés dans des bornes d'apport volontaire bleus, dans le but de et minéraux (litières, coquillages) préserver la qualité de ces matériaux en prévision de la 2^{ème} étape. VERT VERT Préparations et restes de repas, os et arêtes, coquilles d'œufs, papiers 1er trimestre $100\,\%\,des\,emballages\,se\,trient.\,On\,ajoute\,dans\,le\,sac\,orange\,les\,emballages$ Restent inchangées : Les bornes à verre et textiles plastiques tels que les pots de yaourt, de crème, les barquettes, films et sachets plastique. CONTACT CITEO environnement@dufcc.com 1er septembre 03 87 90 71 26 Les sacs orange sont supprimés. Des bornes d'apports volontaires jaunes www.dufcc.com Terre d'énergies sont mises en place pour le dépôt des emballages plastiques, briques et métal alimentaires.

Bien vivre ensemble, nous sommes tous concernés.

Afin d'améliorer le cadre de vie et les relations de bon voisinage des faulquinois et chémerois, appliquons-nous à respecter certaines règles.



Tonte, débroussaillage, bricolage peuvent être une véritable nuisance sonore pour le voisinage. Pour éviter des conflits, respectons les horaires.

- Jours ouvrables et samedis de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En cas de bruit exceptionnel, prévenons nos voisins.



Espaces verts

Une vigilance particulière est à apporter à l'entretien des haies, arbustes et arbres situés à proximité des voies de circulation ou en limite de propriété, pouvant gêner la circulation des piétons, cacher la signalisation routière ou apporter des désagréments au voisinage.



Animaux

La divagation des chiens est interdite. Lors des promenades, ils doivent être tenus en laisse. Leurs déjections doivent être ramassées par le

Pensez à vous munir du matériel adéquat, espaces verts et trottoirs resteront propres.

Les propriétaires des chiens dangereux doivent les déclarer en mairie.



Stationnement et circulation

Avec l'objectif de favoriser l'accès aux commerces locaux, une zone bleue a été matérialisée au centre-ville. Le stationnement y est réglementé. Des parkings aménagés sont à votre disposition :

- CMDP
- Place du marché
- Stade

- Place Monroë
- Parking Erckmann Chatrian

La circulation des piétons et leur sécurité restent une priorité. Evitons de stationner sur les trottoirs, passages piétons et places réservées.

Aux abords des écoles, soyons prudents.

Respectons les limitations de vitesse à 30km/h en centre-bourg et dans les zones réglementées.



Urbanisme

Améliorer sa maison (toiture, fenêtres, clôture agrandissement) nécessite de suivre des règles d'urbanisme qui vont de l'autorisation préalable de travaux au permis de construire. Avant tout début de travaux, renseignez vous. En mairie, le service urbanisme est à votre disposition (03 87 29 70 02).



Déchets

Soyons écocitoyens, trions correctement nos déchets.

- Les encombrants en déchetterie et non sur le trottoir ou en dépôt sauvage le long des chemins et forêts. Préservons la nature.
- Le verre dans les bulles à disposition des habitants aux emplacements dédiés.
- Si la bulle est pleine, ne déposons pas nos conserves et bouteilles à côté de celle-ci (risques d'accident).
- Les déchets fibreux (papiers, cartons...) dans les containers installés depuis début 2022 aux mêmes emplacements que les bulles à verre.
- Les ampoules et piles : des récupérateurs sont mis à votre disposition dans certains commerces et administrations ou en déchetterie.
- Les déchets ménagers sont à trier en respectant les consignes. Ne pas les déposer dans les poubelles de la ville, à l'air libre ils attirent les animaux. Les bacs à déchets sont à sortir la veille du jour de collecte et à rentrer une fois celle-ci faite.
- Les déchets verts : à valoriser grâce à des solutions de broyage, paillage, compostage...ou à emmener en déchetterie. Le brûlage de matériaux verts ou inertes est strictement interdit par arrêté préfectoral.



Espaces publics

- Trottoirs et caniveaux : les riverains le long de leur façade sont sollicités pour participer aux nettoyage, balayage, désherbage et déneigement des trottoirs.
- Pendant la période hivernale, des bacs de sel de déneigement sont installés aux endroits stratégiques de circulation; en aucun cas ils ne sont destinés à une utilisation personnelle.
- Les aires de jeux de la Clairière, des plans d'eau de Chémery et Faulquemont, les city-stades permettent aux habitants de se promener et de profiter des extérieurs, respectons la propreté des lieux et évitons de détériorer les jeux.
- Des poubelles sont installées dans l'agglomération, elles sont destinées aux petits détritus, papiers, mégots de cigarettes, masques ...



En 2021, le conseil municipal a acté le principe d'une stérilisation et d'identification des chats errants. La mission a été confiée à l'association «La patte de l'espoir». À ce jour, une vingtaine d'animaux ont été stérilisés et remis en liberté. L'opération continuera en 2022

Battues de chasse

Lieu précis	Date
Forêt domaniale d'Hémilly (sur le ban communal de FAULQUEMONT)	09/01/22
Partie sud de FAULQUEMONT et secteur de CHEMERY	09/01/22
Secteur nord de Faulquemont : forêt du Bas-Steinbesch	16/01/22
Forêt domaniale d'Hémilly (sur le ban communal de FAULQUEMONT)	23/01/22
Partie sud de FAULQUEMONT et secteur de CHEMERY	23/01/22
Forêt domaniale d'Hémilly (sur le ban communal de FAULQUEMONT)	30/01/22
Partie sud de FAULQUEMONT et secteur de CHEMERY	30/01/22

VIECULTURELLE



Pour tout renseignement:

- Marion FLAUSS, directrice: 06 63 42 05 52
- ecole.musique@ville-faulquemont.fr
- www.ville-faulguemont.fr/rb/470511/ecole-de-musique
- f Ecole de musique Faulquemont

École de Musique Municipale

Après deux années très particulières en raison de la crise sanitaire, notre école de musique a tenu bon grâce à l'investissement des enseignants qui ont eu à cœur de maintenir un lien avec les élèves tout au long de cette periode fortement perturbée et tellement déstabilisante.

Pour certaines activités, il a été possible de mettre en place des outils numériques, jusqu'alors très peu usités dans le domaine de l'enseignement musical. Ils ont permis une continuité pédagogique et artistique, limitant ainsi une démotivation, qui aurait pu se traduire par un recul massif du renouvellement des inscriptions.

Les 75 élèves de l'école de musique ont fait leur rentrée le 13 septembre dernier, encadrés par une équipe enseignante motivée, dont l'objectif premier est de rendre la pratique musicale accessible à tous.

Enfant, ado ou adulte, débutant ou avancé, chacun a sa place à l'école de musique municipale.

Il est tout à fait possible de nous rejoindre, afin de découvrir le plaisir de jouer de la musique seul ou en groupe.

De nombreuses disciplines instrumentales ou vocales sont proposées : piano, guitare acoustique, guitare électrique, guitare basse, batterie, chant, contrebasse, violon, saxophone, flûte traversière..., ainsi que des enseignements collectifs : éveil musical pour les 4-5 ans, initiation musicale pour les 6 ans et formation musicale à partir de 7 ans, ensemble de guitares.

L'école de musique, qui a donné le vendredi 17 décembre dernier au Herrenwald son traditionnel concert de Noël, vous propose d'autres rendez-vous :

- Du 4 au 8 avril : auditions des classes de piano, guitare, flûte traversière, violon, batterie et chant
- 21 juin : Fête de la musique
- 24 juin : Concert de fin d'année.



Inauguration exposition « Plastica Naboria » Maîtres et élèves



Lectures hors les murs à la piscine



Rencontre d'auteur Sophie Borghesi



Spectacle « La valise » dans le cadre de Moselle déracinée



Visite de l'exposition Pierre Photos par des pensionnaires de la Villa d'Avril

La Médiathèque Les Halles

Parce que nous avons tous besoin de Re-créer du lien, les 21 et 22 janvier 2022, la Médiathèque Les Halles se mettra aux couleurs de la 6^{ème} Nuit de la Lecture « Aimons toujours ! Aimons encore ! »

Au programme:

- Vendredi 21 janvier à 20h : Théâtre « Les 4 L » par la troupe Pas'Sages à l'acte.
- Samedi 22 janvier, tout au long de la journée, des lectures, des ateliers théâtre, des jeux, des ateliers numériques.... Pour toute la famille.
- Retrouvez le programme complet sur le site de la Médiathèque www. mediatheque-faulquemont.fr



Nuit de la lecture Janvier 2020

ZOOM SUR LA NIED ALLEMANDE



Notre rivière : La Nied Allemande

La Nied Allemande rivière de faible pente, prend sa source à Seingbouse. Elle est issue de plusieurs rus captant les eaux de ruissellement de versants essentiellement forestiers. D'une longueur de 57 km elle traverse 47 communes. Son bassin versant de 367 km² est drainé par près de 270 km de réseau hydrographique, dont l'émissaire de l'étang du Bischwald. À sa confluence son débit est de 3,62 m³/s. Nied Française et Allemande se rejoignent à Condé-Northen, pour former la Nied Réunie qui se jette dans la Sarre puis la Moselle, le Rhin et enfin la Mer du Nord.

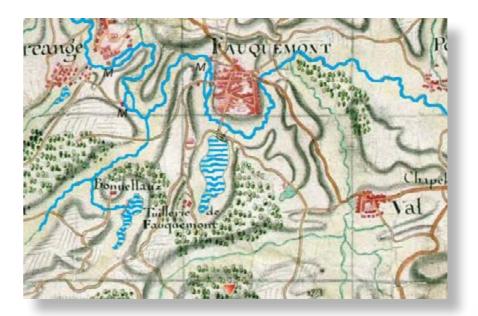
Sur le territoire faulquinois, 4 affluents se déversent dans la Nied.

- Le Oulenbach, en limite de Créhange, de la route de Mainvillers à Faulguemont.
- Le Beerenbach « Ruisseau des ours », de la limite de Vahl-les-Faulquemont à la Nied.
- Le Weihergraben, du pont du chemin rural de la ferme du Ziegelscheuer (Tuilerie) vers la route et ensuite vers la Nied.
- Le fossé longeant la forêt d'Adelange, en mitoyenneté avec cette commune au lieu-dit Tod-Schlag.

Source de vie et de richesses

L'enracinement de l'homme dans la région y est assez tôt recensé, (voir les ouvrages de M. Philippe, historien local). En effet, Faulquemont lovée comme une presqu'ile dans un méandre de la Nied, est devenue une place forte défendable. Au même titre que le château et la maison seigneuriale, les ponts ont aussi eu une valeur stratégique militaire importante, depuis les premières guerres et conflits jusqu'aux combats de la Libération. Boulay et Faulquemont se sont disputées successivement le titre de capitale de la Nied.

Dans le pays de NIED l'abondance des cours d'eaux est due à l'imperméabilité des terrains; le Keuper (marnes irisées), le Muschelkalk supérieur, (calcaires, de dolomies et d'argiles). Pour les personnes vivant de cette terre, riche mais parfois difficile à travailler, l'eau est un véritable atout, comme le montre les canalisations installées très tôt et encore visibles aujourd'hui dans la zone des jardins à la sortie de Faulquemont, en amont des anciens moulins. L'eau irrigue les sols, les crues et inondations les fertilisent. La pêche diversifie l'alimentation de la population, mais c'est le seigneur qui tire profit du cours d'eau, par ses moulins, droits de passage sur les ponts, abreuvoirs, lavoirs pour le linge ou les animaux. L'eau est aussi essentielle aux industries présentes dans la cité; tannage, briqueterie, tuilerie, brasserie, etc.



Au fil du temps

L'appellation Nida dans les inscriptions romaines proviendrait du préceltique indo-européen « nid : couler ».

On retrouve les anciennes mentions: Nida au VIII° siècle, Nita ou Iten (1018), Neda (1121), Nithen (1184), Nidden (1188), rivulus Nidden en 1200, Nithen (1364), Niet (1404), Niez (1409) Niedz (1491), le Nied des Allemands (1495), Nied allemande et Nied romande en 1594, Teutsche Nida et welsche Neda ou Niede (XVIIe siècle), Niez (1686), Nied allemande et Nied française en 1778, Nied, Nida, Nid et Niede à diverses périodes (Notice de la Lorraine et Hiegel dans son dictionnaire étymologique).



- Encore visible de nos jours, le plus ancien moulin, dit « Blaumühle » (Blaburen, Blaubronen, Bloborn, Blomuehle), est déjà évoqué en 1240, comme fief de la seigneurie de Faulquemont. Situé sur la fontaine du même nom, ce moulin à deux tournants est laissé à bail par le seigneur de Faulguemont, qui en 1778, retire 1000 livres de cens annuel. Ce moulin, qui tire son nom (moulin bleu en allemand) soit de la couleur de l'eau de la fontaine, soit du bleu de Prusse que l'on y fabriquait, appartient à Mme Tarrillon en 1860. A la fin du siècle, il est converti en station de pompage.
- Le 18 novembre 1703, les amodiateurs du marquisat de Faulguemont laissent l'huilerie à Nicolas Cordier et Anne Pierron. Le bail, d'une durée de six ans prévoit un canon annuel de 383 francs. Les huileries pressent le plus souvent, les noix, le lin, le chènevis et plus tard le colza au milieu du XIXéme siècle.
- En 1727, à l'emplacement de l'actuel SEBVF et de la Cave du Moulin, un autre moulin est en activité près du pont de la Nied. Au XVIII siècle, il

Les ouvrages

Les moulins

En 1882, l'Alsace Moselle annexée compte encore 435 moulins à céréales, pour 303 en 1895. Faulquemont est encore opérationnelle car les grands moulins résistent à la crise.

La dernière guerre sonne le glas de cette industrie, les installations hydrauliques sont détruites en 1940 et le canal comblé en 1941, 1952 voit la fin de la force hydraulique et le barrage est écroulé en juillet 1955. L'abrogation du règlement d'eau de l'ancien moulin de Faulquemont, demandé par M. Nagel, prit effet en juillet

appartient au sieur Paulin de Mainvillers, le meunier est Claude Aubertin. D'après un règlement du 31 août 1852, la tête du moulin se compose de quatre vannes motrices, destinées à mettre en mouvement deux roues à palettes et deux petites roues ou tambours. L'arrêté du 14 juillet 1898 autorise M. Hirtzmann, nouveau propriétaire, à reconstruire le barrage endommagé. L'usine passe ensuite à Pierre Nagel, qui la transforme en laiterie et remplace la roue hydraulique par une turbine en 1924. En 1927, cette dernière, d'une puissance de 10 CV, est couplée avec une machine à vapeur de 30 CV.

• Enfin, en 1860, un moulin à vapeur, « Dampfmühle ou Feuermühle », d'une puissance de 16 CV, appartient à M. Deitche. En septembre 1904. M. Marguis y fait installer un moteur à gaz pauvre, qui produit en même temps l'électricité.

Bibliographie: Jean-Michel BENOIT (Moulins et meuniers des Pays de la Nied et Archives départementales de la Moselle.

Les ponts



▲ Ancien pont du Eichholz.



▲ Nouveau pont du Eichholz.



▲ Pont sur la Nied, rue de Nancy



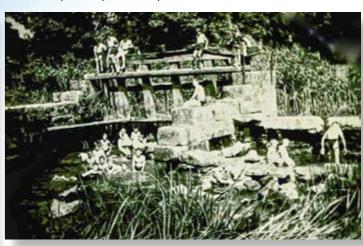
▲ Pont rue de Pont-à-Mousson.

Les autres ouvrages

Leur vocation première était d'être des réserves d'eau, mais adultes et enfants trouvaient plaisir à y flâner à s'y distraire.



Les époux DEBOLD sur l'écluse en 1916



▲ Jeux d'eau pour les enfants à l'écluse



Plan de la ville avec moulins et lavoirs.

L'ancien droit de grenouillage que « Madame l'abbesse de St-



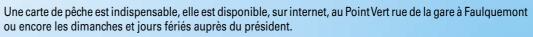


Comité Fidèles de la Gaule

L'association de pêche locale (AAPPMA) comptabilise 130 adhérents, dont de nombreux jeunes, pratiquent cette activité sur les berges de la Nied à Faulguemont et Pontpierre.

Outre le plaisir de s'adonner à leur passe-temps favori, ils participent également à l'entretien mécanique ou manuel des rives, en régie ou en sollicitant une entreprise. La vue sur la Nied pour les faulquinois et la pratique de la pêche de loisir se voient ainsi améliorées. De plus, des alevinages de plusieurs espèces halieutiques sont réalisés régulièrement

MAGAZINE FAULQUINOIS D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 26 - JANVIER 2022



Le 23 octobre 2021 les membres de l'association se sont réunis et ont procédé, pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2026 à l'élection du nouveau conseil d'administration et du nouveau bureau.

Ont été élus : Bernard Berteaux Président, Aimé Tarillon Vice-président, Roland Plenert Trésorier, Georges Kaczmarek Secrétaire, Christian Fuhrmann et Dominique Canu Commissaires aux comptes. Le garde pêche est Laurent Krauser.



Une note de justice de 1433 stipule

Pierre-aux-Nonnains a encore en

ladite ville (pour Elvange) quand

elle y a tenu ses plaids et s'il lui plait de se reposer, le maire et la

iustice doivent aller battre les raines (grenouilles) et les faire taire, jusqu'à tant que la dame ait reposé »

▲ Alevinage dans les années 1970.

Entretien, aménagement et protection contre les inondations

Les berges de la Nied Allemande et de ses affluents, jusqu'à la moitié du lit, appartiennent aux propriétaires riverains. Ces derniers sont donc tenus à l'entretien de la rive, de la végétation et au libre écoulement des eaux.

Conscients de la nécessité d'avoir une vision globale de l'entretien, de la renaturation et de la restauration des cours d'eau et des zones humides, les élus ont souhaité créer une structure ayant pour vocation de se substituer aux obligations règlementaires des riverains.

Le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Nied Allemande « SIANA » a donc vu le jour en mars 1998.

En 2018, le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied « SEV3Nied » s'est substitué aux syndicats de rivière existants : de la Nied Française, de la Nied Allemande et celui de la Nied Réunie. Il gère 1500 km de cours d'eau, regroupe 10 intercommunalités, couvre 1/4 de la surface du département soit une population d'environ 97000 habitants.

Ses compétences : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques inondations « GEMAPI », qui, grâce au regroupement des structures sur un même bassin versant, sont mieux appréhendées.



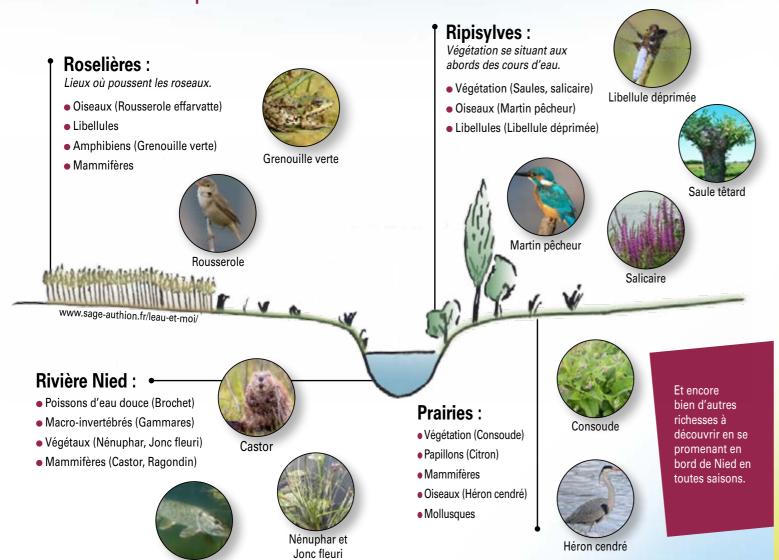
Pour tout renseignement:

contact@eaux-vives-3nied.fr



▲ Inondation de 1955

La Nied à Faulquemont riche en biodiversité ordinaire



COMMERCES

Nouveaux commerces



Atelier 32, 32 rue de Meta



AVS Ambulances, 16 rue de la République.



▲ Auto école Mika, 18 rue de la République.



Fanny Turon, Reprise du Tabac Laffitte, 11 rue de Metz.



A Pièces auto, 17 rue de Metz.



▲ Boulangerie Seckinger et fille, 8 rue de Metz.



A Harmonie Zen, 1 rue des Pins

Animations commerciales



▲ Braderie d'automne.



Animation estivale place du Marché par Orge et Houblon.

VIESCOLAIRE



Opération « un fruit pour la récré »

Depuis plusieurs années maintenant, la municipalité adhère à l'opération « un fruit pour la récré ». L'objectif de ce programme est de faire connaître, une fois par semaine, un fruit de saison aux élèves de maternelle et d'élémentaire et ce, tout en y associant une action éducative.

Les commerçants locaux sont sollicités à tour de rôle pour la fourniture des fruits.

Coût de l'opération :

- 2019 : **3 410 €**

• 2020 : **885 €**

Saint Nicolas dans les écoles

Le 3 décembre le grand saint a effectué son habituelle tournée dans les classes de la ville. A cette occasion il a offert un livre à chaque écolier sage, de la maternelle au cours préparatoire, sans oublier les tout-petits de Tam-Tam et Doudou.

Près de 250 livres ont ainsi été distribués.





Spectacle



À l'école maternelle du Stade.

L'école dans la forêt



À l'école maternelle du Bas Steinbesch.

Effectifs scolaires : rentrée scolaire 2021/2022

MAL	ERNE	TTE9:	101	eieves

DESCARTES

Mme Delphine COLLIGNON* PS / MS / GS 8 + 3 + 14 **TOTAL 25 élèves BAS-STEINBESCH**

Ime LIOTÉ PS / MS	Ime Nicole BAK*	TPS / PS
Ima LIOTÉ DE / ME		
	Ima LIOTÉ	PC / MC

PS / MS / GS	5 + 9 + 10
PS / MS / GS	6 + 10 + 9
PS / MS / GS	6 + 9 + 9
TOTAL 73 élèves	
	PS / MS / GS PS / MS / GS

PRIMAIRES: 292 élèves

STADE

UIADL		
Mme Leila FERFERA	CP	
Mme Evelyne AMBLARD	CP / CE2	
(remplacée par M. Loïc Cordonnier)		
Mme Audrey CAVICCHIOLI	CE1 / CE2	
Mme Anne-Catherine THIRY*	CE1	
Mme Cathia MORSCHEIDT	CE2 / CM1	01
Mme Christine GERTNER	CM1 / CM2	
Mlle Stéphanie ADAM	CM2	
	ULIS	
	TOTAL	180 élève

BAS-STEINBESCH

_,		
Mme Stéphanie FLAMANN		
Mme Nathalie MUHAR*	1	
Mme Amandine CHLOUP	}	
Mme Estelle KARP		(
Mme Orianne SCHECK		CE1/CI
Mme Hélène SIMONIN	1	CE2 / CI
(remplacée par Mme Martine BIRK)	了	CEZ / CI

COLLEGES: 712 élèves

Collège VERLAINE: Mme Linda KACED-AKLI **TOTAL 331 élèves dont** 114 de FAULQUEMONT

Collège PASTEUR :

Mme Claudine FICK TOTAL 381 élèves dont 124 de FAULQUEMONT

Stéphanie FLAMANN		CP	2
Nathalie MUHAR* Amandine CHLOUP	}	CE1	2
Estelle KARP		CE2	11.11.11.2
Orianne SCHECK		CE1 / CM1	4 + 2
Hélène SIMONIN	ો	CE2 / CM2	Λ±,

TOTAL 112 élèves

Campagne de sécurité

La brigade de gendarmerie de Faulquemont et le service de la police municipale ont initié une campagne de sécurité aux abords des écoles et collèges. Débutée au collège Pasteur et à l'école du Stade, cette action sera poursuivie sur les différents sites.

Son objectif : sensibiliser tous les acteurs (parents, élèves) aux règles de sécurité aux abords des écoles

Tombola à l'école maternelle Descartes L'école maternelle Descartes a organisé du 10 au 20 mai 2021 une tombola

100% gagnante.

Cette tombola a pu se faire grâce aux dons généreusement offerts par les commercants de Faulquemont : Super U, Colruyt, le Fruitier, Orge et Houblon, Magasin vert, Barber corner, les boulangeries Boizet et Hypolite, le bureau de tabac Mag Presse, les pizzerias Salva Pizza et Chez Valou, le snack Dylan ainsi que la Sommellerie de France et le restaurant Quintessence de Metz.

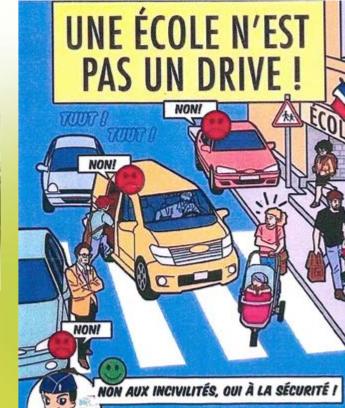
Ces dons ont largement contribué à la réussite de cette action qui a permis à la coopérative scolaire de récolter 818€.

L'ensemble du personnel et des enfants de l'école les remercient grandement.



Capteurs de CO²

Dans le cadre de la lutte contre la Covid, la municipalité a souhaité acquérir des capteurs de CO² destinés à être installés dans chaque classe des écoles et dans les locaux du périscolaire. Ils permettent de mesurer la concentration en gaz carbonique et de savoir si l'air ambiant est correctement renouvelé. Ils indiquent s'il est nécessaire d'aérer les locaux.



MAGAZINE FAULQUINOIS D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 26 - JANVIER 2022

VIELOCALE



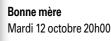
▲ Spectacle d'Hélène Koenig au Gymnase Culturel.

Octobre, mois du cinema à Faulguemont

Vous avez découvert au Gymnase Culturel :



Pourris Gâtés Mardi 5 octobre 20h00



Mardi 19 octobre 20h00



Storia di Vacanze Mardi 2 novembre 20h00

Saint Nicolas









▲ Saint Nicolas à Chémery.

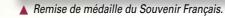
Bourse aux jouets



▲ Bourse aux jouets organisée par l'ASBH.

Manifestations Patriotiques







▲ Cérémonie du 14 juillet.

Ministres des Cultes à Faulquemont

- Sébastien PETITJEAN pour le culte catholique
- Thierry GROSSHANS pour le culte protestant
- Souhaib GAMRA pour le culte musulman
- Claude ROSENFELD pour le culte juif

Nouveaux horaires



Le guichet de la gare SNCF est désormais ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 6h10 à 13h20.



La Poste, quant à elle, depuis le 6 décembre 2021, vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h.

Trésor Public

Une page se tourne...

Le Trésor Public a quitté à la fin de l'année 2021 les locaux de la perception.

Une permanence pour un accueil de proximité est organisée à partir du 10 janvier 2022 dans le local des permanences à l'étage de l'Hôtel de Ville les lundis et mercredis de 13h30 à 16h30.

Échéances électorales

L'élection du président de la République se déroulera : le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France. Pour les Français de l'étranger ainsi que pour ceux de la Polynésie française, afin de tenir compte de l'éloignement géographique, le premier tour se déroulera avec une semaine d'avance par rapport à la métropole.

Dans l'optique de ces prochaines échéances électorales, les personnes inscrites sur les listes électorales de la Commune, désireuses de participer activement et bénévolement à la tenue des Bureaux de Vote, peuvent, dès à présent, se faire connaître au service des élections de la Mairie

En prévision de la bonne organisation de ces scrutins importants, toute contribution sera la bienvenue.

Inscription sur les listes électorales :

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie. Néanmoins, pour participer à un scrutin, les demandes d'inscription seront à déposer impérativement jusqu'au 6ème vendredi précédant ce scrutin.

Pièces à présenter au moment du vote :

Les électeurs doivent présenter au moment du vote, en même temps que la carte électorale, un titre d'identité (la liste des titres valables est établie par arrêté du Ministre de l'Intérieur) - art.R.60 du Code Electoral.

Subventions aux sports de loisirs et divers

Les formulaires de demande de subventions annuelles pour les associations de la catégorie « sports de loisirs et divers » (hors sports de compétition), seront disponibles en mairie ou sur le site internet www. ville-faulquemont.fr (rubrique « Actualités ») à compter de mi-février 2022.



SANTÉSOLIDARITÉ



Croix Rouge et CCAS

Le 21 décembre, le Centre communal d'action sociale de la ville s'est joint à la dernière distribution de vivres de la Croix Rouge de 2021. Les bénéficiaires ont ainsi reçu un colis alimentaire de fin d'année de la part du CCAS.

37ème Campagne des Restos du Cœur :

La première distribution s'est faite le samedi 27 novembre et se poursuivra, tous les samedis, jusqu'au 12 mars 2022 inclus.

Centre de vaccination

Le centre de vaccination de Faulquemont - Créhange s'est installé début octobre dans les locaux du centre social du Bas -Steinbesch. Pour se faire vacciner la prise de rendez-vous est obligatoire soit sur DOCTOLIB soit par téléphone au 06 17 47 80 05, soit sur «Vitemadose».

A « Dès le début de la campagne de vaccination contre la COVID-19 de février dernier et suivant les directives de M. le Préfet de la Moselle, la Municipalité a organisé, à l'aide du nouveau minibus financé avec le soutien de la CARSAT, les transports aller et retour et accompagnement de nombreux administrés vulnérables et seniors retraités vers le centre de vaccination le plus proche de Saint-Avold ». Dans le numéro 25 d'Initiatives de décembre 2020. concernant les dons sur la Covid-19. nous avions omis de mentionner le club de pétanque La Fanny pour son don de 1 000 € lors de la 1ère vague. Un grand merci à eux!

Etat civil

Naissances MARHAUSER Maxine - 20/11/2020 DOSDAT Robin - 01/12/2020 ET TYSSY Noûr - 14/12/2020 THIRY Kylian - 14/12/2020 KIRCHER LICKEL Angelio - 15/12/2020 DEMIR Nina - 18/12/2020 NEUMANN Lyzio - 18/12/2020 DICKS Côme - 28/12/2020 MAZZOLI Séréna - 31/12/2020 BOUHADJI Iyad - 06/02/2021 GLAOUI Marya - 13/02/2021 LE VAN CAU Samy - 09/03/2021 TATA Tahiana - 10/03/2021 TATA Tiana - 10/03/2021 ANTONI Owen - 19/03/2021 CAICCO Lou - 19/03/2021 BENAHMED Neïya - 20/03/2021 HECKER Clément - 24/03/2021 REINERT Zoé - 29/03/2021 DI LORENZO Mayron - 09/04/2021 BOUSSEDOUR Amel - 03/05/2021 BOUATMANE Lyna - 10/05/2021 AKTAS Nisa - 28/06/2021 BERNDT Léo - 09/07/2021 SEKHAINE Dounia - 12/07/2021 LORIER KENNEL Malva - 13/07/2021 FERRAS Tesnim - 24/07/2021 DURAND Noé - 09/09/2021 GOMBERT Charlize - 25/09/2021 KESSLER Evan - 10/10/2021 CARVALHO MARTINS PEREIRA DA SILVA Diana - 13/10/2021 LAHAYE Paul - 17/10/2021 SAN MIGUEL Aelis - 19/10/2021 JANCZAK Nathan 10/11/2021 LATRECHE Tasnim 18/11/2021

Mariages

MOZRAR Laya 18/11/2021

FALIZE Louis 22/11/2021

KRUMM Pascal et **OLIANAS** Valérie 26/12/2020

SEKHAINE Emmanuel et MULLER Danièle 02/01/2021

ALBERT Daniel et LEICK Patricia 20/01/2021

PIERRE Nicolas et WITTMER Déborah 15/05/2021

BAZIN Rémy et SCHAUER Myriam 22/05/2021

GRESSET Gabriel et CHRISTOPHE Nelly

29/05/2021 SUZON Angélique et

BECK Laetitia 29/05/2021 SCHWARZ Guy et

KIFFER Charline 12/06/2021

COGHE Franck et **CRISTOFIN** Carine 26/06/2021

BUND Yann et **BENNACER** Anissa 26/06/2021

TOUIL Abdellah et BENAHMED Monira 26/06/2021

LIAUBET Fabien et DACKO Aurore

12/07/2021 REÇICA Bardhyl et SYLEJMANI Ala

27/07/2021 MARTIN CARMONA Cédric et **BODZIUCH Aline**

14/08/2021 ZABALA Didier et **ZEEH Sophie** 14/08/2021

GEZGIC Deniz et OZKOK Rojda 04/09/2021

EITLAND Benoît et **DESINDE** Adeline 04/09/2021

JAKUBIAK Mathieu et SEPE Madeline 18/09/2021

OZKOK Harun et GASHI Diellza 24/09/2021

RENARD Jean-Claude et FREUDENREICH Carol 27/11/2021

Décès

REIN Joseph - 85 FUNAZZI Nathalie - 47 **HOUZELLE Marie - 87** STEIN Louise - 78 FONTANA Giuseppa - 87 BUTIN Patrick - 61 MAZZOLINI Alda - 94 SOFIA Pietro - 85 PIERRARD Serge - 74 SHERIFI Saniie - 69 GRABA Tadeus - 86 LECHEVALIER Bruno - 61 CARICCIA Francesco - 87 FABER Jean - 86 TRIMBUR Jean-Claude - 68 LANGARD Gilbert - 61 NEUMANN Romain - 28 AYACHE Abdelkader - 66 BELKHERROUBI Bachir - 85 BITSCH Antoinette - 93 MALHOMME Hermine - 96 PERIOT René - 70 KIRCH Suzanne - 97

JACO Brigitte - 63

VERSOLATTO Palmira - 93 CURRAT Serge - 54 LOCQUENEAUX Romuald - 51 PETROVIC Draginia - 69 BALTES Huguette - 88 GOUJON Gérard - 66 DUJOUX Jacques - 70 BELGRINE Daniel - 74 BRISTIEL Josiane - 65 DERSCH Raymond - 95 MATZ Joseph - 82 PARRELLA Giuseppe - 77 JANKOWIAK Halina - 90 COLLET Raymonde Georgette - 91 RIBEIRO FERREIRA Manuel - 82 WEBER Yves - 68 KOPPERS Chantal - 65 MAJCHRZAK Lyse - 80 KRAWCZYK Solange - 68 VAROQUI Jean - 75 PIERRARD Lucien - 95 MARTIN Angel - 73 PERNET Gisèle - 86 GERMAIN Jacquemin - 58 ALCARAZ Huguette - 86 MONGNOT Daniel - 71 COCETTA Marie - 92 DIENER Valérie - 49 URBANSKI Geneviève - 77 **OBRINGER Waltraud - 81** BARTHOLETI Jacqueline - 86 GLAISER Philippe - 47 BERISHA Raza - 72

MARSZALEK Edouard - 89 ans

Compétition de Scrabble

Samedi 8 janvier Club de Scrabble Collège Verlaine

 Tournoi de Nouvel An de Badminton - ABCF Samedi 8 janvier

Marche de l'UCCF

Dimanche 9 janvier Départ Foyer de Créhange village

 Séance de cinéma mensuelle Mardi 11 janvier, 20h

Gymnase Culturel, rue de la Nied Assemblée Générale de l'UNIAT

Dimanche 23 janvier Centre du Bas-Steinbesch

Spectacle « Un p'tit coin de paradis »

Vendredi 28 janvier Le Singe Blanc et Cie Gymnase Culturel

Spectacle « Brassens l'Irlandais »

Samedi 29 janvier Le Singe Blanc et Cie Gymnase Culturel

Foire aux vins

Samedi 29 et dimanche 30 janvier Gymnase Verlaine Confrérie de Saint Vincent

FÉVRIER

Assemblée Générale UCCF

Dimanche 6 février Centre Social Créanto

Séance de cinéma mensuelle

Mardi 8 février, 20h Gymnase Culturel, rue de la Nied

• « Les 4 L » par la troupe Pas'sages à l'acte Dimanche 27 février

Centre Social du Bas-Steinbesch

MARS

Séance de cinéma mensuelle

Mardi 8 mars, 20h Gymnase Culturel, rue de la Nied

 Journée gourmande en Alsace - UNIAT Samedi 12 mars

 Bourse aux vêtements enfants et adultes - ASBH Dimanche 20 mars Gymnase Verlaine

• Compétition de scrabble - Club de scrabble Dimanche 20 mars

Collège Verlaine

AVRIL

Loto des Donneurs de sang

Samedi 2 avril - Centre du Bas-Steinbesch

Chasse aux œufs - ASBH

Mercredi 6 avril - Parc de la Clairière Marché de Pâgues à Colmar - UNIAT

Samedi 9 avril

• 1er tour des élections présidentielles Dimanche 10 avril - Bureaux de vote

Séance de cinéma mensuelle

Mardi 12 avril, 20h Gymnase Culturel, rue de la Nied

 Journée du Souvenir aux Déportés Dimanche 24 avril - Monument aux Morts

Villes de Créhange et de Faulquemont, associations patriotiques

• 2^{ème} tour des élections présidentielles Dimanche 24 avril - Bureaux de vote

Don du sang

Vendredi 29 avril - Centre du Bas-Steinbesch

MAI

Armistice 1945

Dimanche 8 mai - Monument aux Morts Villes de Créhange et de Faulquemont, associations patriotiques

Séance de cinéma mensuelle

Mardi 10 mai, 20h Gymnase Culturel, rue de la Nied

 Compétition de scrabble Samedi 14 mai

Centre du Bas-Steinbesch

 Sortie Asperges à Dabo Samedi 14 mai - UNIAT

Vide grenier

Dimanche 15 mai - ASBH -Place du Bas-Steinbesch

• Tournoi international de badminton

« Les 16 plumes »

Samedi 21 et dimanche 22 mai - ABCF Quartier UCBL

JUIN

Fête de quartier

Vendredi 10 iuin - ASBh - Quartier UCBL

 Séance de cinéma mensuelle Mardi 14 iuin, 20h Gymnase Culturel, rue de la Nied

• 2^{ème} tour des élections législatives Dimanche 19 juin, Bureaux de vote

• Festival de scrabble de Faulguemont Vendredi 10 juin - ASBh - Quartier UCBL

Don du sand

JUILLET

Feu d'artifice

Calendrier des manifestations 2022

Mercredi 13 iuillet, ville Complexe sportif Aloyse Blanchard

 Journée estivale au Pays de Bitche Samedi 23 iuillet, UNIAT

SEPTEMBRE

Braderie d'automne - Ville

Lundi 5 septembre - rues du Centre Ville

Séance de cinéma mensuelle

Mardi 13 septembre, 20h Gymnase Culturel, rue de la Nied

Loto des Donneurs de sang

Samedi 17 septembre - Centre du Bas-Steinbesch

Critérium intergénération VTT et route

Dimanche 25 septembre - UCCF

OCTOBRE

 Bourse aux jouets vêtements et puériculture Dimanche 2 octobre - ASBH - Gymnase Verlaine

Ruée Rose - UCCF

Dimanche 16 octobre, place du Marché

 Sortie cochonnailles à la Hoube - UNIAT Samedi 22 octobre - Centre du Bas-Steinbesch

Mois du Cinéma à Faulguemont

Projections les mardis 4, 11, 18 et 25 à 20h Gymnase Culturel.

Don du sang

Mardi 18 octobre - Centre du Bas-Steinbesch

NOVEMBRE

Séance de cinéma mensuelle

Mardi 8 novembre, 20h Gymnase Culturel, rue de la Nied

Armistice 1918

Vendredi 11 novembre, Monument aux morts Villes de Créhange et Faulquemont, associations patriotiques

 Repas de Noël - UNIAT Vendredi 18 novembre

DÉCEMBRE

• Festivités de la Saint Nicolas - Ville Samedi 3 décembre - Rues de la Ville

Séance de cinéma mensuelle

Mardi 13 décembre, 20h Gymnase Culturel, rue de la Nied

 Goûter de Noël - ASBH Mercredi 14 décembre

Centre Social du Bas-Steinbesch

Don du sang Vendredi 16 décembre - Centre du Bas-Steinbesch

Vendredi 24 iuin- Centre du Bas-Steinbesch



Bruno Bianchin, Maire de Faulquemont,
la Maire déléguée, les Adjoints et les Conseillers Municipaux
vous adressent, pour 2022, leurs meilleurs vœux de santé,
de bonheur et de réussite dans tous vos projets.

" Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns."

Jacques Brel







EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL DE FAULQUEMONT

Liste

"Énergie collective pour Faulquemont"



Chers faulquinois et chémerois,

Trop c'est trop ! Cette diffusion va vous permettre de découvrir le vrai visage de Patrick BONNET.

562 100 €: PLUS D'1/2 MILLION D'EUROS! C'est le montant des pertes financières pour notre commune engendrées par ses multiples attaques stériles. Entre les honoraires d'avocats (59 400 €), la valorisation du travail passé par les services municipaux dans le cadre des procédures judiciaires (39 600 €) et les pertes liées aux ventes immobilières qui n'ont pu aboutir ou ont été réalisées à un montant inférieur à celui prévu initialement (463 100 €) les pertes financières pour notre commune se chiffrent aujourd'hui à 562 100 €, alors que deux procédures sont encore au tribunal.

562 100 € qui auraient pu, qui auraient dû, servir à améliorer le quotidien et le bien être des faulquinois et chémerois.

ZÉRO : C'est le nombre de présences de M. BONNET aux 10 séances du conseil municipal organisées depuis l'installation du nouveau conseil, entre mai 2020 et septembre 2021 et ce malgré un planning prévisionnel transmis à tous les conseillers municipaux chaque été!

Il faut savoir que M. BONNET n'est pas plus assidu aux autres réunions de commissions ou du conseil d'administration du CCAS : 5 présences pour 25 réunions des autres instances au sein desquelles il a été désigné! Soit un total de 5 participations pour 35 réunions représentant à peine 15 % de présence!

Lors de réunions de commissions M. BONNET s'est certes parfois fait représenter par d'autres membres de son équipe. Cette pratique de la chaise vide lors des conseils municipaux et cet énorme manque d'assiduité montrent le peu d'intérêt qu'il porte en réalité à la vie municipale faulquinoise! C'est un profond manque de respect à l'encontre de ses électeurs.

QUÉRULENCE : La quérulence est une « tendance pathologique à se plaindre d'injustices dont on se croit victime ». Cette définition résume parfaitement le comportement de M. BONNET.

Sa disparition des réunions municipales n'empêche pas M.BONNET d'être particulièrement actif sur les réseaux sociaux. Derrière son clavier, notre opposant procédurier s'en donne à cœur joie, se pose en homme vertueux et en modèle de transparence. Ce donneur de leçons assène « ses » vérités truffées comme à l'accoutumée de contrevérités, avec sa goujaterie coutumière et son style volontairement virulent. Les élus de ma liste et moi-même sommes bien entendu devenus les cibles favorites de ses jugements de valeur, de ses attaques personnelles gratuites, voire outrageantes.

Cette quérulence sans fin interpelle. A quel sens de l'intérêt général ce comportement répond-il?

Personne ne conteste bien entendu le droit de M. BONNET de saisir la justice, mais l'essence de l'engagement en politique n'est-il pas de porter le débat sur la place publique, ou lors des réunions du conseil municipal, plutôt que de décider systématiquement de multiplier les contentieux devant les tribunaux, sans jamais poser au préalable la moindre question ?

Ne serait-il pas plus utile que ce temps perdu soit consacré à des actions en direction des faulquinois et chémerois ?

Soyez persuadés que les élus de la liste « Energie collective pour Faulquemont » continueront d'œuvrer au service de nos habitants pour multiplier les initiatives au service de l'intérêt collectif et faire de notre commune une ville accueillante où il fait bon vivre.

Bruno BIANCHIN, Maire de la Ville de Faulquemont.

Liste

"Toute la différence"



Quel est le rôle d'un conseiller municipal ? Nous avons trouvé cette définition qui nous semble assez proche de ce que la fonction devrait être : « Avant toute chose représenter les citoyens de la municipalité ». Tous les citoyens ? Oui tous les citoyens, quels qu'ils soient et quels que soient les quartiers de la ville où ils résident.

C'est fort de cette proposition que nous nous sommes présentés à votre suffrage. Vous êtes nombreux à nous solliciter, nous remontons systématiquement vos doléances. Mais encore faut-il pour cela être entendu. Ici, l'équipe minoritaire est rarement considérée. Certains dans la liste majoritaire nous disent « s'épanouir » dans leur fonction, malheureusement, ils semblent ignorer le sens de l'expression «Travail d'équipe ». C'est ainsi que dans les commissions, leurs membres ne sont-là que pour avaliser ce que d'autres ont préparé. Ce n'est pas notre conception.

L'élu d'Opposition, comme certains disent, n'a pas une tâche facile. Il se doit d'être à l'écoute de tous les habitants. C'est ce que notre équipe s'attache à faire par tous les moyens. Nos différences doivent être une complémentarité et non un frein, nous avions aussi un programme.

Mais revenons sur les notions d'insécurité, d'incivilités (ces sujets avaient fait l'objet d'un courrier adressé en mairie, sans grand succès). Les élus de la majorité ne NOUS entendent pas, ne VOUS entendent pas. Coussin berlinois : ils sont interdits, Morhange les a fait enlever. Malgré cela un nouveau dos d'âne a été installé rue du Moulin Bleu. A n'y rien comprendre. Poteaux devant la bibliothèque : Malgré nos demandes, ils n'ont toujours pas été remplacés, leur absence met en danger la vie des piétons. Vitesse excessive : Plusieurs rues sont concernées. En août, un de nos colistiers a une nouvelle fois averti la commune de la vitesse excessive rue de la République. Rien n'a changé. Une de vos suggestions serait l'installation d'un panneau « STOP » au carrefour des rues de la République, des Maréchaux et du Château, juste avant le dos d'âne inutile devant le salon de coiffure. Le problème serait résolu facilement et durablement. Les demandes de rues à sens unique reviennent en boucle. Une de vos idées serait de rendre les rues de Créhange, de Metz, de la Gare à sens unique avec le stationnement d'un seul côté et l'ajout d'une piste cyclable. Le stationnement en quinconce serait une bonne solution pour « casser » la vitesse. Le chemin de la discorde : Les élus de la majorité veulent supprimer et vendre le chemin piétonnier qui relie les habitants du Longchamp (Via rue Maurice Barrès) à l'avenue VIAUD au prétexte de jeunes « indésirables », alors que la pose d'une caméra suffirait. En condamnant ce chemin, les utilisateurs n'auront plus de raccourci pour se rendre : au Super U, à la pharmacie, chez leurs médecins, en mairie, chez le coiffeur, à la brasserie, prochainement chez le vétérinaire, le dentiste, sur la zone Wiessmann, au collège, au Longchamp... Notre équipe est fermement opposée à cette décision.

Souhaitez que les 7 élus de la liste majoritaire qui habitent le Longchamp ou à proximité le soient également. Ceux-là même qui avant les élections avaient signé une charte avec une association d'écologie. Qui dit écologie, dit priorité vers le maximum à pied, en vélo.

Sur cette page n'ont été abordé qu'une infime partie de vos demandes, vos élus nous ont accordé seulement ce format A5. D'autres demandes pourront faire l'objet d'une diffusion via nos sites internet : https://patrickbonnet.org/ et http://leherissonexpressionsdefaulquinois.e-monsite.com/, notre page facebook : patrick bonnet faulquemont. Vous pouvez nous contacter au numéro 06 77 51 85 64 ou par mail : patrickbonnet2010@hotmail.fr

Patrick BONNET